

A NOS AGENTS.

Nous avons envoyé des circulaires à nos Agents, les informant qu'une copie de la Prime leur serait expédiée à titre d'échantillon.

Des arrangements que nous prenons en ce moment avec l'administration postale a retardé l'envoi de ces Primes, que nous expédierons dans quelques jours seulement.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 13 NOVEMBRE 1873.

CHANGEMENT DE MINISTÈRE.

Le cabinet Macdonald a envoyé sa démission au Gouverneur-Général, mercredi. En faisant part de cette nouvelle à la Chambre, Sir John a prononcé les paroles suivantes :

« Le gouvernement a envoyé sa démission. Le gouvernement qui jusqu'à hier soir était l'aviseur de la Couronne, avait cru jouir du soutien de cette Chambre au point de pouvoir délier toute motion de non-confiance et administrer les affaires publiques d'une manière satisfaisante et approuvée. D'après les déclarations de cette Chambre et ce qu'on a appris plus ou moins officiellement à l'extérieur, nous avons raison de croire que nous ne sommes plus à la tête d'une majorité imposante. En conséquence il a été de mon devoir de me rendre aujourd'hui auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général et de lui offrir respectueusement la démission du gouvernement actuel. Je dois répéter ce que j'ai déjà dit, il y a quelques jours, qu'aucune déclaration ne peut être faite par le Premier-Ministre relativement aux démarches de la Couronne sans avoir directement obtenu son assentiment et son consentement. Je suis donc, dis-je, chargé par Son Excellence et j'ai l'autorisation de sa part, d'annoncer qu'Elle a accepté la démission de l'administration actuelle, aussi de dire qu'Elle a mandé M. Mackenzie, chef de l'opposition, et l'a chargé de former un gouvernement. »

Après deux jours de négociations, M. Mackenzie a réussi à former un ministère, dont voici le personnel :

POUR ONTARIO :

Mackenzie, Premier et ministre des Travaux Publics ; Blake, ministre sans portefeuille ; Scott, aussi ministre sans portefeuille ; Christie, secrétaire d'Etat ; Cartwright, ministre des Finances ; D. A. Macdonald, maître général des Postes ;

POUR QUÉBEC :

Dorion, ministre de la Justice ; Letellier de St. Just, ministre de l'Agriculture et de l'Emigration ; Fournier, ministre du Revenu de l'Intérieur ;

POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK :

A. J. Smith, ministre de la Marine et des Pêcheries ; Burpee, ministre des Douanes ;

POUR LA NOUVELLE-ÉCOSSE :

Coffin, Receveur-Général ; W. Ross, ministre de la Milice ;

POUR L'ÎLE DU PRINCE ÉDOUARD :

Laird, secrétaire d'Etat pour l'Intérieur.

Il reste un portefeuille à donner au représentant de la minorité anglaise de la province de Québec.

Ce qui frappe à première vue dans la composition du nouveau cabinet, c'est que, d'abord, cinq des ministres, MM. Cartwright, Scott, Burpee, Coffin et Laird, étaient au moment de leur élection partisans de l'ancienne administration ; ensuite, c'est la position de M. Blake et M. Scott, qui porte le nombre des ministres à quinze au lieu de treize que comptait le précédent cabinet. M. Mackenzie a tenu à s'adjoindre M. Scott comme représentant des catholiques irlandais du pays ; mais on a beaucoup remarqué le fait qu'il ne s'était point adressé à M. Anglin. On suppose que la question épineuse des écoles du Nouveau-Brunswick n'est pas encore près d'une solution définitive. Quant à M. Blake, son entrée est toute naturelle. Le nouveau cabinet avait besoin de son nom. Et n'est-ce pas lui qui, en réalité, a tout le mérite de la victoire ? M. Mackenzie était le leader de l'opposition, il est vrai, mais on sait que plus d'un général doit ses succès à son chef d'état-major. M. Blake s'est fait longtemps prier, car on dit qu'il gagne comme avocat vingt mille piastres par année ; d'ailleurs, des hommes comme lui n'ont pas besoin de se hâter.

Mais ce qui nous intéresse surtout c'est de savoir comment notre province sera représentée dans le cabinet. M. Dorion a une grande réputation comme avocat ; on lui prête l'intention d'entrer résolument dans la voie des réformes judiciaires, et il devra recevoir dans cette entreprise difficile l'appui de tous les hommes bien pensants et en particulier du gouvernement local de Québec, qui a déjà commencé la besogne. M. Fournier est aussi un avocat très-distingué, mais on lui a confié un département où ses connaissances légales ne trouveront guère leur emploi. M. Letellier de St. Just passe pour un homme de tête, comme on dit. Les uns et les autres ont le tort de personnifier aux yeux du public la vieille école rouge ; ce sont trois radicaux qui, à cause de leurs antécédents,

ne devront avoir l'appui ni des conservateurs de la *Minerve*, ni des conservateurs du *Nouveau-Monde*, ni même peut-être du parti national qui reconnaît M. Jetté pour chef. Les nationaux ont contracté dans l'opposition des alliances qu'il doivent vouloir porter dans le sein même du cabinet ; ils ont formé avant les élections une fraction indépendante de M. Dorion, et peut-être se diront-ils que se ranger aujourd'hui à sa suite purement et simplement serait de leur part une abdication. Le *Nouveau-Monde* indiquait la semaine dernière cette difficulté, en disant que si M. Jetté ou quelqu'un de son école n'obtenait pas un portefeuille, le ministère ne pourrait recevoir l'appui de cette province, et que ce serait alors le temps pour toutes les nuances du parti conservateur de s'unir et de se coaliser dans un but commun. Cette attitude du journal ecclésiastique porterait à croire que le clergé ne sera pas satisfait de la composition du ministère actuel.

En dehors de ces préoccupations, que les nouveaux ministres, du reste, tâcheront sans doute de faire disparaître, il est un fait dont la gravité ne saurait être méconnue ; c'est la position d'infériorité dans laquelle se trouve placée notre province par la composition du cabinet. Jusqu'à ce jour Ontario a eu cinq ministres et Québec quatre ; aujourd'hui Ontario en a six. Il est vrai que deux d'entre eux n'ont pas de portefeuille, mais ils ont tout de même un siège dans le cabinet, où leur influence devra se faire sentir. Cette infériorité renferme d'autant plus de danger pour nous que les ministres bas-canadiens ne commandent pas la majorité de la représentation de notre province. Or, c'est le nombre des partisans qui fait la force d'un homme politique. Même en supposant qu'Ontario n'eût pas un seul ministre de plus que nous, M. Dorion serait encore plus faible que M. Mackenzie dans le cabinet, parce que celui-ci parlera au nom d'une majorité et M. Dorion au nom d'une minorité seulement : quelle sera sa puissance Ontario ayant deux ministres de plus que notre province ? Dieu nous garde de mettre de l'esprit de parti dans ces considérations. Nous signalons un écueil, et le patriotisme de tous les hommes sincères, quel que soit leur parti, en éloignera notre province. On a dit souvent que le Bas-Canada était le pivot de la Confédération et que, par notre position géographique même, nous pourrions toujours tenir la balance entre les partis des autres provinces : cela est vrai, mais à la condition que nous soyons unis autour des mêmes chefs, car si notre province ne peut mettre dans la balance que le poids de la minorité de ses représentants, il est facile de comprendre que le plateau ne penchera pas de notre côté. Cela est d'une évidence qui ne souffre pas la discussion ; la grande question est de savoir quels hommes nous choisirons pour chefs. Ce choix, l'avenir le fera sans doute ; dans tous les cas nous serions bien mal inspirés en continuant à nous diviser, nous qui, seuls dans la confédération, avons des intérêts particuliers de premier ordre à sauvegarder.

Quoi qu'il en soit, l'*Opinion Publique* ne condamne ni n'approuve d'avance le ministère ; elle appréciera ses actes avec indépendance, au point de vue exclusif des intérêts publics et avec le désir sincère d'être impartiale. Le cabinet Mackenzie n'ayant pas encore fait connaître sa politique, le moment de l'éloge ou du blâme n'est pas encore venu.

En attendant, nous ne pouvons négliger de tirer un enseignement de la retraite de Sir John A. Macdonald. On a assigné plusieurs causes à cette retraite ; sans vouloir les discuter et jugeant du fait simplement par l'attitude de la chambre durant les débats, nous pouvons dire que Sir John a été victime de la défection des petites provinces, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, le Manitoba et l'Île du Prince Édouard. Il est admis que dans les provinces de Québec et d'Ontario, il aurait eu une majorité suffisante. Comment se fait-il donc que la défection soit venue des quartiers où Sir John avait répandu le plus de faveurs ? Pour répondre à cette question, il faut se rappeler dans quelles circonstances ces provinces sont entrées dans la confédération. N'est-il pas vrai qu'il a fallu flatter leurs intérêts pour les entraîner ? En faisant appel à leurs sentiments, à leur jugement, à leur ambition patriotique, nous n'obtenions aucun succès ; il a fallu grossir leur bourse. Cela prouve que le projet de confédération arrivait trop vite, et l'on sait, en effet, que ce projet, dont on parlait plus ou moins dans le pays depuis une vingtaine d'années, a été précipité par les querelles de clochers que nous faisons le Haut-Canada. La confédération était nécessaire pour éviter des troubles sérieux, mais la pensée de constituer une nouvelle nation sur ce continent, pensée qui en est la base même, ne trouvait pas un écho dans le patriotisme des autres provinces ; la confédération était une nécessité politique, ce n'était pas encore une nécessité sociale. De sorte que les petites provinces se sont unies à nous, non pas en vertu d'un principe de nationalité, mais dans l'intérêt de leur gousset, et il arrive en conséquence que même aujourd'hui leur attitude est déterminée par les motifs les moins élevés ; leurs députés manquent de dignité maintenant comme au jour de l'union,

l'intérêt est leur seul guide et prime chez eux les engagements de la parole donnée. Ils ont tourné le dos à Sir John parce qu'ils y voyaient un profit immédiat : nous n'en voulons pour preuve que l'entrée de M. Laird dans le ministère. Mais s'ils ont manqué de parole avec Sir John, ils pourront faire de même tôt ou tard avec leurs nouveaux amis ; on ne peut compter sérieusement sur des gens qui n'ont que des intérêts et pas de principes, et la politique avec eux dégénère en finasserie. Nos hommes d'état doivent donc s'efforcer de relever le niveau du patriotisme et de l'honneur politique dans les petites provinces : si la retraite de Sir John leur dévoile cette nécessité, elle n'aura pas été inutile au pays.

OSCAR DUNN.

NOTRE FEUILLETON.

Ayant terminé la publication du beau roman historique de M. Joseph Marmette, nous voulons faire connaître maintenant à nos lecteurs l'œuvre d'un écrivain français très-bien connu à Montréal pour y avoir passé une dizaine d'années, rédigé une couple de journaux, le *Moniteur* et le *Pays*, et fondé une revue, la *Ruche Littéraire* : nous avons nommé M. Emile Chevalier.

En littérature comme en politique, M. Chevalier était de l'école avancée. On pourra voir, en lisant *Peaux-Blanches* et *Peaux-Rouges*, que sous le rapport littéraire au moins il a considérablement modifié ses idées. Il y a loin de ce livre aux eccentricités de la *Huronne de Lorette*, dont plusieurs de nos abonnés se rappellent peut-être encore.

Dans tous les cas, on aimera à savoir ce qu'est devenu à Paris un homme qui a fait jadis du bruit à Montréal. L'ouvrage que nous publions aujourd'hui fait partie d'une collection intitulée : *Drames de l'Amérique du Nord* ; les sept ou huit romans dont elle se compose ont été très lus par la bourgeoisie française.

CAUSERIES AGRICOLES.

En terminant la première partie de mes causeries, je m'étais engagé envers mes lecteurs à rendre compte d'une seconde visite que je devais faire chez le Capitaine B. Les circonstances ne m'ont pas laissé jusqu'ici le temps de reprendre la plume ; mais je profite aujourd'hui d'un instant de loisir pour accomplir ma promesse.

Du reste c'est le moment favorable d'écrire pour la classe agricole : les travaux des champs étant terminés, les moissons engrangées, les recettes de l'année calculées, chacun doit être porté à l'étude, à l'observation et doit se demander en quoi son système pèche et ce que valent les améliorations nouvelles dont il a fait l'essai. Déjà l'hiver nous envoie ses gelées et ses brouillards précurseurs des longues veillées au coin du feu, durant lesquel les le cultivateur lit avec tant de bonheur et de profit les productions destinées à lui faire aimer sa noble profession.

Car en dépit de bien des découragements, il y a encore pour nous lieu de s'attacher à l'agriculture et de reposer en elle les meilleures espérances. Si le cultivateur canadien est soumis à des épreuves, il ne faut pas croire que celui des autres contrées en soit exempt. Qu'on aille dans le Pouest ou dans le sud des États-Unis, on entendra le fermier se plaindre. Ici des froids rigoureux ont fait périr les bestiaux, là des gelées tardives ont fait manquer les fruits, ailleurs la difficulté des communications et le monopole tyrannique des chemins de fer paralysent la vente des produits ; tantôt c'est une maladie épidémique, tantôt c'est une invasion d'insectes ; en certains endroits c'est la sécheresse, en d'autres ce sont des pluies torrentielles ; enfin partout on rencontrera des inconvénients naturels ou accidentels qui exercent la patience de l'habitant des campagnes. Après avoir bien examiné, pesé le pour et le contre, on finit par conclure que puisque la divine providence nous a fait naître sous le ciel rigoureux mais salubre du Canada, nous aurions tort de soupirer après d'autres climats. Et j'ajouterais que nous aurions tort davantage de rêver une carrière différente de celle suivie et léguée par nos pères. Si on interroge les hommes des divers métiers et professions on trouve que, de même que parmi les agriculteurs, presque tout le monde croit avoir raison d'être mécontent de son sort. L'ouvrier des villes qui manque de travail, soit à cause d'une grève ou de la faillite d'un patron, s'estimerait heureux de pouvoir retourner à cette ferme qu'il a quittée pour les gros salaires offerts par l'industrie. Le notaire qui languit dans son étude en attendant les clients qui semblent se faire de plus en plus rares, a souvent des instants d'ennui et d'angoisses que ne pourrait peut-être pas supporter le plus malheureux des cultivateurs. Et que dire du commerçant qui pâlit durant des années au milieu de mille inquiétudes pour n'aboutir très-souvent qu'à une funeste banqueroute ? Et que dire du médecin dont nos populations saines et vigoureuses font parfois le désespoir ? Et que dire des avocats qui ne peuvent trouver assez d'occasion de défendre la veuve et l'orphelin pour subvenir aux dépenses qu'exige leur état ? Que de fois l'homme public préférerait tenir les manches de la charrue et dormir du sommeil paisible de l'homme des champs, plutôt que d'être forcé de supporter les soucis du pouvoir, ou d'être torturé par l'envie d'y arriver, ou encore de subir une lutte électorale au prix de sa santé, de sa bourse et du pain de sa famille.

Je ne veux pas dire que l'agriculture soit exempte de tribulations ; je sais que la condition du cultivateur offre autre chose que des prés fleuris, des moissons aux épis dorés et des chantres ailés réjouissant l'oreille de leur délicieuse harmonie. Mais même en prenant la vie rurale dans sa froide réalité, je n'hésite pas à dire qu'elle est la vie la plus propre à rendre l'homme heureux et à faire de lui un citoyen honnête et utile à la patrie. Tout échoit pour que le cultivateur goûte ce bonheur il lui faut s'en rendre compte, il lui faut cultiver son intelligence en même temps qu'il exploite son domaine. *Heureux les cultivateurs*, dit le poète, s'ils savaient apprécier les avantages de leurs positions.

Aussi est-ce pour contribuer à jeter du jour sur ces avantages et par conséquent à rendre le cultivateur plus heureux que j'ai commencé et que je veux continuer ces causeries. Quel que soit le fruit de mon travail, quelle que soit l'indifférence qu'il rencontre, j'aurai toujours pour moi la consolation d'avoir voulu faire du bien.

JEAN BELLEVEU.

Novembre 1873.